

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel à projets « Territoires à Agricultures Positives » Bassin Adour Garonne : 18 projets multi-acteurs récompensés

Le jury de l'appel à projets « Territoires à Agricultures Positives - Bassin Adour Garonne » a retenu 18 projets multi-acteurs sur les 35 projets déposés en juillet dernier. Ces projets, créateurs de valeurs économiques, sociales et environnementales, associent transitions agricoles, renforcement des dynamiques territoriales et gestion durable de la ressource en eau. Le conseil d'administration de l'agence de l'eau a validé ces projets le 30 novembre 2021.

Portée par la Fondation Avril et lancée en partenariat avec l'Etat, l'agence de l'eau Adour-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine, cette seconde édition de l'appel à projets « Territoires à Agricultures Positives » (TAP) financera ces 18 projets à hauteur de 850 000 € sur deux ans. En plus de ce soutien, un volet « montée en compétence, mise en réseau et capitalisation » permettra d'accompagner les lauréats.

Lancée tous les 2 ans, l'initiative « Territoires à Agricultures Positives » a été imaginée par la Fondation Avril pour faciliter les transitions agricoles et alimentaires sur les territoires en soutenant la phase amont d'animation et d'ingénierie, souvent limitante dans le développement de projets agricoles complexes.

En appuyant l'émergence de projets locaux mobilisant à la fois des agriculteurs et des acteurs des filières et des territoires, TAP entend redonner une place clé aux agriculteurs dans le développement durable de leur territoire en les incitant à recréer des liens pérennes avec les habitants et leurs collectivités.

Ces projets feront l'objet d'une évaluation et d'un suivi par le comité des financeurs en tant que projets-pilotes de l'adaptation des filières dans la transition agroécologique du bassin Adour-Garonne. Cet appel à projets est coordonné avec une autre initiative engagée par l'agence de l'eau Adour Garonne sur l'ensemble du bassin, qui va permettre d'accompagner 17 projets supplémentaires pour développer les filières à bas niveau d'impact, à la fois pour des études et pour des travaux d'investissement.

Les projets lauréats sont présentés en annexe.

Pour en savoir plus :

<http://www.fondationavril.org/appel-a-projets/territoires-a-agricultures-positives-adour-garonne/>

Les partenaires

- **Fondation Avril** : Fondation Reconnue d'Utilité Publique par décret du 11 décembre 2014. Elle s'inscrit dans une volonté d'agir et de s'impliquer dans les territoires ruraux en France et en Afrique. En France, la Fondation Avril accompagne la transition agricole vers des modèles créateurs de valeurs économique, sociale, et environnementale et intervient dans les territoires pour la promotion d'une alimentation saine et durable pour tous. En 2019, elle a lancé le cycle d'appels à projets baptisé «Territoires à Agricultures Positives» (TAP) dans le Massif central, en partenariat avec l'Etat. Programmés tous les deux ans dans un territoire différent, ces appels à projets sont menés en partenariat avec les acteurs publics de ces territoires.

- **Agence de l'eau Adour-Garonne** : l'agence de l'eau Adour-Garonne agit pour un partage durable et solidaire de la ressource en eau. L'Agence est l'Etablissement public chargé de mettre en œuvre les orientations de la politique publique de l'eau sur le grand Sud-Ouest (1/5ème du territoire national). Sa mission essentielle vise à préserver et à gérer au mieux les ressources en eau des bassins de l'Adour, de la Garonne, de la Dordogne et de la Charente. Dans sa mission de préservation de l'eau, elle encourage les usages vertueux et accompagne des actions et démarches facilitant la transition agro-écologique, à ce titre une expérimentation de rémunération des exploitations agricoles pour services rendus environnementaux est en cours avec 856 exploitations concernées en 2020.

- **DRAAF Occitanie et DRAAF Nouvelle-Aquitaine** : placées sous l'autorité du préfet de région, les Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) sont des services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Sous l'autorité du Ministre chargé de l'agriculture, la DRAAF représente également l'autorité académique sur l'enseignement technique et supérieur agricole et met en œuvre les enquêtes statistiques nationales.

La DRAAF exerce également la mission régionale de FranceAgriMer.

En tant que DRAAF de bassin Adour-Garonne, la DRAAF Occitanie, en liaison avec la DREAL de bassin, anime et coordonne sur ce territoire de bassin hydrographique l'action des services déconcentrés du ministère chargé de l'agriculture dans les domaines de l'interface "eau-agriculture".

- **Région Nouvelle-Aquitaine** : la Région Nouvelle-Aquitaine accompagne le développement de la production de protéines végétales sur son territoire, via le plan régional Protei-NA, qui vise à améliorer l'autonomie fourragère et protéique d'un maximum d'exploitations d'élevage de la région et à développer les légumineuses à destination de l'alimentation animale et humaine.

Contacts Presse :

Fondation Avril : helene.jeusselin@fondationavril.org – tel : 07 49 80 29 68

Agence de l'eau Adour-Garonne : catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr – tel : 06 08 73 64 03

Région Nouvelle-Aquitaine : rachid.belhadj@nouvelle-aquitaine.fr – tel : 05 57 57 02 75

Draaf Occitanie : anne.bernachon@agriculture.gouv.fr – tel : 05 61 10 61 12/ 06 99 96 81 08

Draaf Nouvelle-Aquitaine : marie-agnes.godin@agriculture.gouv.fr – tel : 06 83 19 69 85

Préfecture de région Occitanie : service-presse@occitanie.gouv.fr -tel : 05 34 45 34 45

ANNEXE

Les 18 projets lauréats sont :

- **Projet 1** : Programme d'Excellence Alimentaire - de la qualité de l'environnement au projet alimentaire territorial vers la structuration et le développement d'une filière économique
Chef de file : Communauté d'Agglomération Bergeracoise (24)
- **Projet 2** : Déploiement de la filière chanvre en Deux-Sèvres
Chef de file : Communauté de communes Mellois en Poitou (79)
- **Projet 3** : Vers une filière chanvre régionale autonome et ancrée sur les territoires
Chef de file : Association Chanvre Nouvelle-Aquitaine
- **Projet 4** : Prot&Ose : Accompagner les cultivateurs et éleveurs dans la mise en place et le développement d'une filière locale de valorisation des graines d'oléo-protéagineux
Chef de file : Chambre d'agriculture de la Dordogne (24, 16, 87)
- **Projet 5** : Lancement d'une conserverie / légumerie sur le territoire de Born
Chef de file : Coopérative du Born (40)
- **Projet 6** : Filière Aliment Ariégeois pour Bétail - mise en place d'une filière d'aliment local pour le bétail
Chef de file : Chambre d'agriculture de l'Ariège (9)
- **Projet 7** : Déploiement de la filière chanvre dans les Landes
Chef de file : Association Landaise pour la Promotion de l'agriculture durable (40)
- **Projet 8** : Ô ton herbe - les prairies, un support d'innovations pour l'autonomie protéique et l'adaptation au changement climatique des élevages de ruminants des Pyrénées-Atlantiques
Chef de file : Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques (64)
- **Projet 9** : Protei-Humani Plus Corrèze - pour l'élevage, trouver des réponses à la baisse de productivité et de qualité des prairies. Pour l'alimentation humaine, répondre à la demande de la RHD pour la fourniture de légumineuses locales.
Chef de file : Chambre d'agriculture de la Corrèze (19)
- **Projet 10** : Du soja local pour gagner en autonomie protéique des élevages porcins et bovins laitiers.
Chef de file : Interprofession Porcine de Nouvelle-Aquitaine
- **Projet 11** : Vers une évolution des pratiques agricoles en Seignanx face aux défis environnementaux et sociaux.
Chef de file : Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Seignanx Adour (40)

- **Projet 12** : Intégrer les légumes secs dans les assolements et rechercher des valorisations au travers de filières agroécologiques de qualité en région Occitanie (BIO & HVE)
Chef de file : Biophyconseils (région Occitanie)
- **Projet 13** : Revenons à nos moutons - résilience et innovations autour de la race Causses du Lot sur le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy
Chef de file : Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (46)
- **Projet 14** : Fileg-Pulse Process - projet territorial de structuration d'une filière de légumineuses à graines en Occitanie
Chef de file : Centre Technique de la Conservation des Produits Agricoles (région Occitanie)
- **Projet 15** : Agrosite Embarou - développer un véritable "écosystème agricole"
Chef de file : Communauté de Communes du Pays de Mirepoix (9)
- **Projet 16** : Vers une alimentation locale et de qualité en restauration hors domicile - développement du dispositif « Aux prés des cuisiniers » en Gironde
Chef de file : Aux prés des cuisiniers (33)
- **Projet 17** : Caso'Pure - le collectif « Colza Associé Sud-Ouest » pour un colza plus respectueux de l'eau et de la biodiversité
Chef de file : Terres Inovia (régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie)
- **Projet 18** : Réimplanter la culture du lin oléagineux en Béarn : structuration et développement d'une filière d'excellence
Chef de file : SAS Lin des Pyrénées (64)